



Lettre ouverte à Monsieur le directeur

de la MAISON CENTRALE d'ARLES

Monsieur le Directeur,

Le bureau local FO Justice MC d'Arles souhaite, par cette lettre ouverte, attirer votre attention sur la situation de notre établissement et sur le malaise grandissant qui s'installe parmi les personnels.

Afin de mieux comprendre, revenons quelques années en arrière:

La MC Arles a obtenu la labellisation «surveillant acteur» et la création de l'ELSP. Ceci a, dans un premier temps permis aux agents désireux de passer en rythmes «longues journées» d'y trouver leur compte, d'en finir avec le «matin/nuits» et de diversifier leurs missions.

Cependant, pour créer l'ELSP, il a fallu se servir, en partie, sur l'effectif des agents en détention, ce qui a fragilisé l'organisation du service au quotidien. L'apparition des «longues journées» sur les feuilles de service a compliqué la tâche du «gradé/référent» PCI, assumant la responsabilité de l'organisation des relèves méridiennes.

Progressivement, le planning «surveillant acteur» est devenu la norme, dans une volonté de généraliser les «longues journées», au détriment du «3/2».

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Malgré un taux d'absentéisme comparable aux années précédentes, force est de constater qu'il est nécessaire de combler 2 postes au quotidien et/ou 1 poste sur plusieurs nuits consécutives lorsqu'un «surveillant acteur» est absent. Chaque jour, les feuilles de service sont truffées de postes non couverts. Un véritable «casse-tête» pour le PCI, les Gradés de bâtiments, et l'UOS, qui font leur possible avec les agents disponibles afin d'assurer un fonctionnement «acceptable» de l'établissement.

Voici un florilège des conséquences alarmantes de cette situation:

- Le projet de dissolution de la brigade «activités/promenade», afin de réinjecter les agents dans le roulement classique de détention.
- Les «postes fixes», que l'on retrouve à l'étage, dans les miradors, les PIC, ... prenant ainsi du retard sur leurs propres missions, et générant, de fait, des troubles en détention.
- L'ELSP, détournée de ses missions premières, et bien souvent utilisée pour les relèves mirador ou pour remplacer un agent des quartiers spécifiques (lui-même envoyé au mirador pour combler les «trous»).
- Les plannings «grande/petite semaine» se transforment en «grande/grande semaine», les agents en 3/2 multiplient les rappels en «longues journées» et voient leurs plannings changer sans cesse au gré des besoins immédiats.
- Le référent PCI se retrouve souvent seul à devoir tout faire en même temps.
- Le secteur «activités» commence à fermer régulièrement par manque d'effectifs disponibles.
- Nuits à 13, 12, 11, 10 agents (un compte à rebours ?).

Des exemples nous pourrions en citer d'avantage, mais nous devons faire tenir cette lettre sur une page.

Alors de grâce, Monsieur le Directeur, n'ajoutez pas à ces problématiques le retrait des pauses méridiennes payées aux agents qui en bénéficient, pour la plupart depuis de nombreuses années. Cela sonne comme une sanction non méritée, une perte d'acquis arbitraire.

Le bureau FO Justice MC d'Arles demande que l'équilibre entre les 2 plannings de détention («surveillant acteur» et 3/2) soit réévalué, en laissant notamment la possibilité aux nouveaux mutés ainsi qu'aux stagiaires affectés sur l'établissement de choisir. La fusion des équipes 3/2 en sous-effectif serait peut-être envisageable.

En espérant que vous saurez rectifier le CAP.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur de la Maison Centrale d'Arles,
l'expression de nos sentiments distingués.

Arles, le 02 septembre 2026